

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES PSYCHIQUES DE GENÈVE

DÉFENSE DU MAGNÉTISME

par

Théo MATTHYS

“ Mets ta main sur le mal
et dis qu'il s'en aille ”
(Egyptiens).



Avertissement de l'éditeur

Nos livres sont la reproduction digitale de textes devenus introuvables.

Le lecteur voudra bien excuser le léger manque de lisibilité et les imperfections dues aux ouvrages imprimés il y a des décennies, voir des siècles.

Par égard à la mémoire des auteurs et la spécificité des ouvrages, il convenait de les reproduire tels les originaux.

www.eBookEsoterique.com

DÉFENSE DU MAGNÉTISME

par

Théo MATTHYS

“ Mets ta main sur le mal
et dis qu'il s'en aille ”
(Egyptiens).

GENÈVE

Librairie J. H. JEHEBER, S. A.

6, Rue du Vieux-Collège, 6

En France : Edition JEHEBER

ANNEMASSE (Haute-Savoie)

—
1936

A la Mémoire de

**Mesmer, Puységur, Deleuze, Du Potet
Lafontaine et Hector Durville**
les grands Apôtres du Magnétisme animal

PRÉFACE

Les articles très appréciés donnés dans la revue Psychica¹ par M. THÉO MATTHIS, de Gand, sur le Magnétisme, avaient depuis longtemps attiré notre attention, aussi, lorsqu'il fut décidé de donner, dans la collection des ouvrages publiés par la Société d'Etudes Psychiques de Genève, un volume dans lequel seraient exposés, une fois encore, les bienfaits que l'on est en droit d'espérer de la cure magnétique, nous n'hésitâmes pas à faire appel à sa précieuse collaboration.

Nous disons « une fois encore », car nombreux déjà ont été les auteurs qui, depuis MESMER, ont pris la défense du Magnétisme, et ont cherché à vaincre la résistance tenace qu'oppose le Corps médical à l'acceptation de faits qui auraient dû, depuis longtemps, s'imposer comme vérité démontrée.

En effet, on pourra facilement se convaincre par la lecture de ce volume, qu'il faut se fermer volontairement l'entendement pour douter encore de la réalité du Magnétisme animal, et pour contester les services que l'on peut — aujourd'hui comme de tout temps — en retirer pour le traitement des affections les plus diverses.

Cette obstination à nier l'évidence, nous paraît devoir être recherchée : 1^o dans la confusion qui règne

¹ Directrice : M^{me} Carita BORDERIEUX, 23, Rue Lacroix, Paris.

encore, pour beaucoup de personnes, relativement à la nature de phénomènes qui, bien que nettement distincts (pris en soi) présentent entre eux d'indiscutables analogies ; nous voulons parler de la Suggestion, de l'Hypnotisme et du Magnétisme ; 2^o dans la répugnance qu'éprouve encore la science officielle à admettre l'existence d'un « fluide », ou d'une « émanation », produits par l'organisme humain, et capable d'agir à distance.

Après avoir sommairement rappelé ce qui distingue la Suggestion et l'Hypnotisme du Magnétisme, M. MATTHYS apporte à son tour un ensemble de faits si précis, si convaincants, des preuves si « contraignantes », qu'il faudrait réellement être de parti-pris pour ne pas admettre l'intervention d'une force, ou d'un agent, dont les mystérieuses modalités, encore qu'insaisissables en leur essence, n'ont rien à voir avec la Suggestion, et l'Hypnose.

Les exemples donnés par M. MATTHYS, et choisis parmi beaucoup d'autres de même nature, montrent d'une façon indubitable que les beaux résultats obtenus par la cure magnétique sont dus réellement à une force, à un agent subtil, qu'extériorise le magnétiseur.

Comme le rappelle l'auteur, l'action bienfaisante de cette extériorisation était déjà connue des thérapeutes de l'Antiquité. Sur un papyrus de Thèbes, nous lisons en effet une longue formule dont la traduction abrégée dit en substance : « Mets ta main sur le mal, et dis qu'il s'en aille ».

Et n'oublions pas qu'à maintes reprises la réalité objective de cette extériorisation a pu être mise en évidence par :

a) *son action sur l'homme (y compris les enfants en bas-âge) ;*

b) *son action sur les animaux et les micro-organismes ;*

c) *son action sur les végétaux ;*

d) *son action sur certains corps et substances ;*

e) *son action sur la plaque photographique ;*

f) *son action sur divers appareils, construits ad hoc, et d'une particulière sensibilité.*

A supposer même que nous ne possédions pas, pour affirmer l'existence de cet agent, ces diverses preuves, nous serions déjà amenés à en admettre la réalité du simple fait qu'il peut tomber directement sous le sens de la vue, comme en font foi d'innombrables témoignages, depuis DELEUZE et ses successeurs directs, jusqu'à nos jours.

Si les phénomènes produits par le Magnétisme sont, d'une façon générale, niés en bloc par les médecins, c'est sans doute aussi parce qu'ils sont d'un ordre supérieur aux phénomènes habituels de la nature. Mais cette attitude systématiquement négative, ne témoigne-t-elle pas d'une singulière étroitesse d'esprit, à une époque où la science officielle elle-même nous révèle toujours plus l'existence de forces subtiles, que ne

soupçonnaient même pas les générations qui nous ont directement précédés ?

Et puis, comment se fait-il que les représentants du Corps médical ne tiennent aucun compte des témoignages — car il y en a tout de même ! — des médecins qui bravant l'opinion de leurs collègues, ont proclamé très haut les bienfaits du Magnétisme ? Le D^r OUDINOT ne disait-il pas récemment : « Le Magnétisme peut rendre des services inestimables... Je l'ai vu réussir dans des cas désespérés¹ ».

Puisse l'exposé si suggestif, et d'une si parfaite objectivité, de M. MATTHYS apporter une pierre nouvelle à l'édifice de la Vérité, et bien convaincre par ailleurs le lecteur que la nature possède, en ses mystérieux laboratoires, des virtualités merveilleuses dont l'homme serait bien sot de ne point tirer profit ; surtout lorsqu'il s'agit de ce bien inestimable : la santé du corps, cet indispensable instrument de l'esprit, dans le monde de la matière.

Mies, le 15 mars 1936.

Raoul MONTANDON.

¹ Préface au volume de M. Paul-C. JAGOT : *Initiation à l'art de guérir par le Magnétisme humain*. Paris, DANGLES, 1935.

INTRODUCTION

Les premiers et célèbres magnétiseurs nous ont laissé des œuvres exposant de façon magistrale les faits et procédés sur lesquels ils ont bâti leur doctrine.

Cette doctrine, ouvrant une nouvelle voie de guérir, eut le sort de toutes les grandes découvertes.

On nia d'abord le fait, en ridiculisant le geste. Quelques magnétiseurs instruits s'adressèrent timidement au monde savant et ne parvinrent qu'à exciter des rires et des sarcasmes ; pas un seul médecin n'eût osé leur donner l'appui de son nom. Magnétiseur était alors synonyme de charlatan ou d'imbécile, certains y ajoutaient même l'épithète de fripon.

Les magnétiseurs furent traînés dans la boue, et de faux philosophes crurent apercevoir dans le magnétisme de quoi faire rire la foule. Les pères de la science nouvelle en vinrent alors à conseiller de bannir les incrédules des expériences magnétiques (comme si la vérité pourrait jamais avoir à craindre quoi que ce soit), car comment s'exposer en public avec la marque ignoble que les savants avaient gravée sur le front des magnétiseurs ?

La difficulté était grande, et pourtant des gens de cœur tentèrent l'entreprise ; une difficulté d'un autre genre venait s'ajouter à la première. Tous les expéri-

mentateurs savaient bien que pour magnétiser, le recueillement était nécessaire : comment conserver cette disposition en présence d'hommes qui vous accueilleraient avec des rires et de grosses plaisanteries ? Le succès était bien douteux.

En certains cas, les docteurs répondaient aux défis des magnétiseurs en leur abandonnant, *avec bienveillance* ! presque des cadavres, croyant leur préparer une mystification ; ces hommes valeureux sortirent néanmoins victorieux d'une épreuve où il fallait, non du courage pour réussir, mais de la résignation.

Malgré toutes ces embûches, les magnétiseurs tinrent bon et d'éclatantes guérisons vinrent confondre ceux qui n'avaient que de la haine et du mépris pour ces hardis pionniers.

De rares savants, quelques médecins plus curieux que leurs confrères se mirent à rechercher la vérité ; ils ont déposé leurs convictions dans des ouvrages estimés ; le magnétisme trouva dans la suite des défenseurs nombreux et éclairés.

L'action du magnétisme a-t-elle pour cause une émanation, un fluide, des radiations ? Les expériences de ceux qui magnétisent régulièrement permettent bien des conjectures, mais c'est tout.

Un homme de science plus capable ou plus heureux que ses collègues trouvera cela un jour... ou non ; peut-être un chercheur obscur et zélé s'approchera-t-il de la vérité. L'avenir peut nous réserver cette bienheureuse découverte.

Mais la question n'est nullement là ; ce qui nous importe de savoir est là :

« Le Magnétisme guérit-il ? »

Les anciens magnétiseurs l'ont prouvé par des guérisons innombrables et bien constatées. Veut-on l'avis du professeur ROSTAN, un des premiers médecins venu au magnétisme ? « Ils étaient bien peu médecins, peu physiologistes et peu philosophes, ceux qui ont nié que le magnétisme pût avoir des effets thérapeutiques. Ne suffit-il pas qu'il détermine des changements dans l'organisme, pour conclure rigoureusement qu'il peut jouir de quelque puissance dans le traitement des maladies ? Il n'est pas une de nos cellules qui ne soit pénétrée par quelque une des ramifications nerveuses ; en modifiant le système nerveux, comme on le fait par le magnétisme, il doit survenir des changements dans nos organes. »

Oui, le magnétisme guérit !

L'expérience nous apprend qu'il y a en nous une force mystérieuse, que la volonté permet d'extérioriser et de diriger ; cette force possède des qualités extraordinaires, la plus merveilleuse : celle de soulager toujours et de guérir souvent.

Le magnétisme a subi l'épreuve du temps ; il n'est pas le patrimoine exclusif de quelques individus mais appartient à tous ; il suffit d'appliquer l'agent magnétique pour que la conviction se fasse, inébranlable et définitive.

DERNIERS OUVRAGES

édités par les soins de la

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES PSYCHIQUES DE GENÈVE

Rapport du Président sur l'exercice 1930-1931 de la Société d'Etudes psychiques de Genève.

Rapport du Président sur l'exercice 1931-1932 de la Société d'Etudes psychiques de Genève.

Rapport du Président sur l'exercice 1932-1933 de la Société d'Etudes psychiques de Genève.

Rapport du Président sur l'exercice 1933-1934 de la Société d'Etudes psychiques de Genève.

Rapport du Président sur l'exercice 1934-1935 de la Société d'Etudes psychiques de Genève.

RAOUL MONTANDON : *Une curieuse catégorie de photographies transcendentales : Les « globes lumineux ».* Genève, 1935.

RAOUL MONTANDON : *Le drame de la souffrance humaine devant la Science occulte.* Genève, 1935.

E. DUJARDIN : *Christianisme et Spiritualisme moderne.* Le Pasteur et Théologien Haraldur Nielsson. Ses expériences psychiques — Ses conclusions. (Conférence suivie d'une étude complémentaire sur le « Spiritualisme moderne » et la Bible). Genève, 1935.

RAOUL MONTANDON : *Du « Regard magnétique », Illusion ou réalité— ?* Genève, 1935.

RAOUL MONTANDON : *La Paix et la Protection des Animaux.* Genève, 1935.

RAOUL MONTANDON : *Des difformités physiques et autres caractéristiques extérieures dans les apparitions de défunts.* Genève, 1935.

JOY SNELL : *La mission des Anges sur la terre et dans l'au-delà.* (Traduction française par la Comtesse L. de Bylandt). Genève, 1935.

RAOUL MONTANDON : *Contribution à l'étude des phénomènes psychiques. La photographie transcendentale.* Genève, 1936.

ANT. PAUCHARD : *Le Monde. Ses possibilités infinies.* (Messages médiumniques). Genève, 1936.

THÉO MATTHY : *Essai de Magnétisme.* Genève, 1936.

RÉPARATION :

R. B. : *Aux portes du Monde invisible.* (Messages médiumniques récents).

Ces ouvrages sont en vente à la librairie
J. H. JEHEBE, 6, rue du Vieux-Collège, GENÈVE.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES PSYCHIQUES DE GENÈVE FONDÉE EN 1887

(*Spiritisme, Magnétisme, Psychisme expérimental
Métapsychique, etc.*)

Extrait des Statuts et Règlement

ARTICLE PREMIER

Il est créé une association, organisée et administrée collectivement conformément aux dispositions des articles 1 et suivants du Code civil et jouissant de la personnalité morale.

Elle a pour but :

- 1° D'étudier tous les phénomènes psychiques sous leurs modalités conscientes ou inconscientes ;
- 2° De tirer de cette étude des enseignements philosophiques et moraux ;
- 3° De propager ces enseignements de la façon la plus large possible.

Cette société prend le nom de : *Société d'Etudes psychiques*. Son siège est dans la ville de Genève.

ART. 2.

La Société, pour atteindre son but, doit :

- 1° Servir de trait d'union entre tous les groupes du canton de Genève, s'occupant des mêmes recherches ; correspondre avec ceux qui le désireraient, pour connaître la nature de leurs travaux et échanger des renseignements ;
- 2° Suivre les travaux qui seront faits à l'étranger ;
- 3° Faciliter l'organisation de conférences, non seulement à Genève, mais dans la Suisse entière, lorsque les demandes en seront faites, et, à cet effet, elle se mettra en rapport avec des conférenciers. Les frais devront être supportés par les centres sollicitant ces conférences.

ART. 3.

La Société n'admet comme membres que des personnes sympathiques à ses études. Tous les membres se doivent une bienveillance réciproque ; le bien général doit prévaloir sur toute autre considération.

ART. 4.

La Société se compose :

1^o de *membres actifs*; 2^o de *membres correspondants* (personnes demeurant hors de Genève, mais s'intéressant aux travaux de la Société); 3^o de *membres émérites* (personnes ayant fait partie de la Société et lui ayant rendu des services); 4^o de *membres d'honneur* (personnes ayant rendu de grands services à la cause des Etudes psychiques par leur autorité ou leur science).

Les membres actifs paient une cotisation annuelle de 8 francs. Toute demande d'exonération devra être soumise au Comité.

Lorsque plusieurs membres de la même famille habitant ensemble font partie de la Société, le chef de famille est seul astreint à la cotisation entière. Chacun des autres membres n'en paie que la moitié.

Les membres correspondants paient 4 francs. Les membres émérites et les membres d'honneur ne paient pas de cotisation.

Les candidats paient leur cotisation et un droit d'entrée de 2 francs, en faisant leur demande d'admission. S'ils ne sont pas admis, cette somme leur est remboursée.

ART. 5.

Les membres actifs et correspondants sont présentés au Comité par deux membres de la Société; ils devront à cet effet adresser une demande écrite au président. S'ils sont acceptés par la majorité des membres du Comité, celui-ci annoncera à la séance mensuelle la nouvelle candidature.

Le sociétaire qui aurait des observations à présenter devra les adresser, par écrit, au Comité, qui détruira sa lettre après en avoir pris connaissance.

Si aucune observation n'est parvenue au Comité, le candidat sera admis, à la réunion mensuelle suivante.

Les membres émérites et les membres d'honneur sont présentés à la Société par le Comité au cours d'une séance, et il est voté immédiatement sur cette proposition.

ART. 19.

Une Bibliothèque est mise à la disposition des membres et des amis visitants. Cette Bibliothèque est gratuite pour les sociétaires et accessible aux personnes étrangères à la Société, moyennant une cotisation annuelle de 6 francs.

*Pour tous renseignements, s'adresser au Président,
M. Raoul MONTANDON Mies (canton de Vaud).*

Fin de l'extrait



www.eBookEsoterique.com



EBOOK ÉSOTÉRIQUE

LIVRES ÉSOTÉRIQUES ET D'OCCULTISME
RARES OU ÉPUIÉS

eBookEsoterique.com réédite
des livres d'Esotérisme
et d'Occultisme,
de Radiesthésie et
Ondes de formes
qui sont devenus rares ou épuisés.

Visitez notre site :

www.ebookesoterique.com

Inscrivez-vous pour recevoir notre Bulletin-Info



